

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA TOULOUSE_2022-1074662_PR_SHSA_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Professeur / Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires) : PROFARCH

Catégorie : a

Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Date de vacance de l'emploi : 01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

| | |
|-------------|--|
| Région | Occitanie |
| Département | Haute-Garonne |
| Adresse | Ecole nationale supérieure d'architecture 83 rue Aristide Maillol 31106 Toulouse cedex 1 |

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

Dans le réseau des 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture sous tutelle du ministère de la Culture et co-habilitée par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, l'ENSA Toulouse s'engage, entre autres, en faisant évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Elle propose notamment avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale et continue qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'ENSA Toulouse étant investie de longue date dans la recherche, son laboratoire (LRA) explore les problématiques actuelles et à venir du projet architectural, urbain et paysager et accueille aujourd'hui plus de quarante doctorants. Elle prépare ainsi une nouvelle génération de professionnels et d'enseignants-chercheurs, en renforçant simultanément le rayonnement international de l'établissement, qui s'appuie déjà dans le cursus initial sur une cinquantaine de conventions offrant aux étudiants des perspectives de mobilité très diversifiées. La recherche et la coopération internationale constituent donc des leviers essentiels pour les évolutions pédagogiques de nos formations initiales, doctorales et continues.

L'établissement est membre associé renforcé de l'Université Fédérale de Toulouse.

Au-delà de la visibilité internationale que cela permet, cette adhésion témoigne de la volonté de l'école :- d'être partie prenante de l'offre de formation du site;

- de proposer à ses étudiants des parcours d'enseignement variés ;

- de défendre une politique scientifique qui s'appuie sur la coordination de la formation doctorale. En effet le

Laboratoire de Recherche en Architecture de l'ENSA Toulouse est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales de l'Université fédérale de Toulouse, école doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) et l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés);
- d'offrir à ses enseignants et étudiants l'accès à des services communs de qualité (« welcome desk », formation des enseignants, services documentaires, services informatiques...).

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Titulaire d'un Doctorat en sciences humaines et sociales et d'une HDR, le candidat aura une longue expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et/ou de l'enseignement dans les écoles d'architecture (champ SHSA).

Il sera responsable d'enseignements propres au champ SHS et participera à son développement en collaboration avec les équipes d'enseignants déjà en place. En tant que professeur, il sera responsable de l'orientation et de l'organisation des enseignements SHS et de leur nécessaire articulation avec les apports des autres disciplines. Il prendra part au développement de la formation doctorale et aux liens que l'école tisse avec les universités, à l'échelle nationale et internationale.

L'enseignant recruté sera attendu sur les compétences suivantes :

- développer une pensée critique relative aux questions écologiques, environnementales et sociales contemporaines dans le contexte des changements globaux et climatiques,
- d'apporter un savoir sur les pratiques et les usages de l'espace dans différents contextes culturels,
- aborder les représentations, les imaginaires et les modes d'habiter des sociétés humaines en lien avec le renouvellement des pratiques et des paradigmes de la production spatiale,
- porter une réflexion d'ordre épistémologique sur la place des sciences humaines et sociales dans la recherche et l'enseignement de l'architecture.

Cycle licence

En coordination avec les autres enseignants du champ SHSA, l'enseignant recruté assurera des cours magistraux parmi l'ensemble des cours qui s'inscrivent dans le programme, dont :

- Articulation entre sciences humaines et sociales et architecture
- Socio-anthropologie de l'espace domestique
- Socio-anthropologie de l'espace public
- Socio-anthropologie de la ville

Il assurera la coordination des TD de ces cours sur l'ensemble de la licence et le suivi des groupes d'étudiants.

Il dirigera des rapports de fin de licence.

Master

L'enseignant recruté participera à l'un des séminaires d'initiation à la recherche de 4^e année et à l'encadrement de mémoires.

L'enseignant devra se positionner vis à vis des objectifs pédagogiques de deuxième cycle (arrêté de 2005). Pour mémoire ce cycle doit permettre à l'étudiant :

1. De maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques spatiales,
- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et en référence aux différents usages.

2. De se préparer :

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture,
- à la recherche en architecture.

L'enseignant recruté participera aux ateliers de conception architecturale, urbaine et paysagère.

Il montera un cours en « Théorie et culture » selon son champ de compétences.

Il participera au Parcours recherche

Cycle/Doctorat

L'enseignant recruté participera aux séminaires de l'école doctorale TESC organisés par le laboratoire LRA.

En tant que professeur, il dirigera des thèses en lien avec son domaine de compétences.

Autres charges : encadrement des rapports de licence, direction d'étude HMONP, jurys HMONP.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Titulaire d'une HDR, le candidat devra avoir une bonne expérience dans le domaine de la recherche scientifique. Porteur d'une approche pluridisciplinaire autour des usages, des pratiques et des savoirs impliqués dans la production de l'espace (architecture, ville, paysages), il devra faire état :

- de publications dans des revues scientifiques de rang A et/ou des revues reconnues dans le milieu de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage
- de la publication et/ou la direction d'ouvrages scientifiques
- de contributions à des ouvrages scientifiques
- de la participation à des actions de promotion ou de diffusion de la recherche (expositions, colloques, etc.)
- de direction de projets de recherche (PUCA, ANR, BRAUP...)

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant recruté intégrera le laboratoire LRA au titre de membre permanent.

Il participera aux activités d'animation et de recherche dans le cadre du laboratoire.

Il/elle montera et dirigera des programmes de recherche collectifs à l'échelle nationale et internationale.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Doctorat en sciences humaines et sociales avec une approche spatiale et HDR.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Toulouse.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>